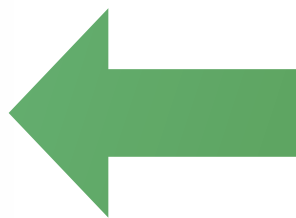


# LE TRI SÉLECTIF

## Le verre alimentaire

Les bacs verts sont dédiés au verre alimentaire tel que les bouteilles, les bocaux et les pots en verre. Attention, le verre alimentaire n'a pas la même composition que ses faux amis : porcelaine, pyrex, plexiglass... qui ne sont pas recyclés et doivent être apportés en déchetterie.



Le verre alimentaire collecté en porte à porte et en points d'apport volontaire (PAV) est déchargé dans une alvéole (aire de stockage) sur le site de Champagne-sur-Oise.



Le verre est ensuite chargé dans un camion pour être redirigé dans un centre de traitement. Un premier tri manuel est réalisé sur le verre brut afin de le débarrasser des erreurs de tri (bouteilles en plastiques, sacs plastiques...). Un maximum d'impuretés (porcelaine, pyrex...) sont éliminées par de nombreux tris automatiques.

Du calcin est obtenu en sortie d'usine, celui-ci sera acheminé vers les usines de recyclage.



*Les matières infusibles rendent le calcin inutilisable et forment des inclusions fragilisant la bouteille.*

